

FICHE DE POSTE

ENSEIGNANT CHARGE D'UNE UPE2A

Référence : Circulaire 2012-141 du 02/10/2012 parue au BO n° 37 du 11/10/2012

L'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants UPE2A accueille des élèves nouvellement arrivés pour un enseignement de français langue de scolarisation, ainsi que pour une remise à niveau scolaire, dans l'esprit d'une pratique inclusive, ces élèves devant prendre place rapidement parmi leurs pairs avec l'accompagnement scolaire le plus sécurisant possible : enseignement quotidien du français langue de scolarisation sur des plages horaires modulables et révisables en fonction des progrès observés (9h minimum hebdomadaires au début). La durée de prise en charge en UP2A est à prévoir sur l'équivalent d'une année scolaire, avec ensuite, si nécessaire, un dispositif d'accompagnement plus souple. La prise en compte des compétences déjà acquises lors de la scolarité antérieure s'il y a lieu) est indispensable.

Les élèves fréquentent cette classe parallèlement à une classe « ordinaire », dans laquelle ils sont obligatoirement inscrits. Pour tenir compte de la dispersion des élèves concernés l'enseignant sera conduit à intervenir dans plusieurs écoles des communes concernées.

Afin de tenir compte de la diversité des parcours scolaires, il est indispensable de travailler sur la base d'un projet individualisé élaboré avec les enseignants de l'école. L'objectif est qu'ils puissent au plus vite suivre l'intégralité des enseignements dans une classe du cursus ordinaire.

L'enseignant, pour lequel la compétence FLE sera un plus, bénéficiera de l'aide du CASNAV, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des élèves à leur arrivée.